



L'AEQES publie l'analyse transversale « Comptabilité »
Regard sur les progrès réalisés depuis 2017, sur les enjeux et défis à venir

L'[AEQES](#) vient de publier une analyse transversale tirée de l'évaluation du bachelier en Comptabilité qui concernait un grand nombre de hautes écoles et d'établissements d'enseignement de promotion sociale.

L'objet de ce travail consiste à apporter un regard sur les dispositifs d'amélioration continue mis en place, sur les évolutions intervenues au sein de ces formations depuis une première évaluation du bachelier en 2017 ainsi que sur les enjeux et défis à venir.

Les 14 experts, belges et étrangers, ont ainsi identifié 36 bonnes pratiques et 61 recommandations comme autant de pistes d'amélioration adressées aux différents acteurs de l'enseignement supérieur, des établissements au gouvernement, en passant par les étudiants, acteurs de leur formation.

Un résumé reprenant les points saillants de l'analyse transversale se retrouve ci-dessous. La version intégrale de l'analyse transversale est transmise en pièce jointe et disponible sur le site de l'AEQES au lien : https://aeges.be/rapports_details.cfm?documents_id=1080.

L'AEQES est une agence de service public, indépendante, qui pratique une évaluation formative basée sur un dialogue entre toutes les parties prenantes au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles. S'inscrivant pleinement dans le contexte européen, l'Agence rend compte de la qualité de l'enseignement supérieur et œuvre à son amélioration constante.

Contact: Alexis Vermote (Cellule exécutive AEQES), alexis.vermote@aeges.be, 02 690 88 78

Résumé de l'analyse transversale « Comptabilité » (2022-2023)

L'analyse transversale du bachelier en Comptabilité est structurée autour de trois grands domaines : l'analyse du contexte institutionnel et les évolutions marquantes depuis l'évaluation initiale de 2017 ; le pilotage du système qualité mis en œuvre par les établissements ; et, enfin, une analyse des pratiques pédagogiques mises en œuvre au sein des établissements.

Les évolutions affectant le contexte institutionnel se caractérisent par une reconfiguration du paysage en raison de facteurs exogènes et endogènes. Les facteurs exogènes sont notamment liés aux enjeux de la digitalisation et de l'intelligence artificielle entraînant une modification des compétences à acquérir par les étudiants. Les facteurs endogènes sont liés aux fusions d'établissements, se traduisant par une diminution des acteurs sur le territoire (le bachelier est proposé par 11 Hautes Écoles (HE) et 25 Établissements d'Enseignement de Promotion Sociale (EPS) en 2020-2021 contre 11 HE et 34 EPS en 2014-2015) ; sans que cela ne nuise aux nombres de formations proposées. Le bachelier en Comptabilité offre toujours trois options : banque et finance (5), gestion (29) et fiscalité (21), l'option « Gestion » étant la plus proposée, souvent parce qu'elle est identifiée comme généraliste et moins technique que l'option « Fiscalité » par exemple.

Le « décret paysage » et les révisions qui ont eu lieu subséquemment ont modifié l'organisation des études pour lutter contre l'allongement des études sont d'application trop récente (septembre 2020 et septembre 2022 pour les dernières modifications) pour

mesurer si ces réformes ont un impact sur le taux d'abandon et le faible taux de diplomations relevés dans l'analyse transversale de 2017 et toujours d'actualité. Enfin, depuis la rentrée 2022, un certain nombre de masters en alternance sont organisés conjointement par plusieurs établissements (universités, HE et EPS). De par leur création trop récente, ces masters n'ont pas fait l'objet d'une évaluation dans le cadre de campagne d'évaluation continue. Ces initiatives sont toutefois intéressantes, car elles ouvrent peut-être la voie à un recours plus systématique à l'alternance, qui a tout son sens dans les métiers du chiffre.

Les évolutions affectant le système qualité mis en place et son pilotage montrent que la démarche qualité est tout à la fois un élément structurant des établissements et une pratique qui s'institutionnalise. Néanmoins, encore trop souvent, il manque une cohérence entre la vision, les missions, les valeurs, les axes stratégiques et les plans d'action. De même, les plans d'action ne peuvent que trop rarement être utilisés comme outil de pilotage en l'absence d'indicateurs spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes, temporellement définis (SMART) et d'objectifs à atteindre. La démarche qualité doit aussi être un moyen de mobiliser l'ensemble des parties prenantes.

Dans la grande majorité des cas, les équipes pédagogiques sont bien mobilisées autour de la démarche qualité même si elles sont en attentes de plus de reconnaissance de leur implication et d'outils leur facilitant leur réflexion (mise à jour des indicateurs, mise à jour des fiches procédures qualité, etc.). En revanche, les autres parties prenantes telles que les étudiants, les entreprises ou les alumni

sont associées de manière plus ponctuelle. Des expériences montrent néanmoins qu'ils peuvent se mobiliser et sont désireux de faire progresser l'amélioration continue des formations.

D'une manière générale, les établissements doivent travailler davantage sur la communication autour de la qualité afin d'entraîner l'ensemble des parties prenantes et pouvoir alimenter les groupes de travail qualité ou les indicateurs de pilotage des tableaux de bord qualité de données actualisées et pertinentes.

Sur le fond, le programme du bachelier en Comptabilité a gagné en pertinence. Le nouveau dossier pédagogique des EPS notamment s'efforce de répondre davantage aux compétences requises par la profession et l'évolution du métier de comptable. De nouvelles unités d'enseignement intègrent les préoccupations actuelles du monde économique. Les compétences orientées vers les capacités analytiques, rédactionnelles, réflexives, créatives, indispensables pour assumer des missions de conseils, d'aide à la décision, d'évaluation, d'établissement de diagnostics, y sont largement mentionnées

Les évolutions affectant le programme du bachelier en Comptabilité montrent une inégalité dans l'organisation des stages entre les EPS (3 périodes de stage de 2 ou 3 semaines) et les HE (1 période de 15 semaines) rendant plus difficile l'obtention d'un stage pour les étudiants inscrits en EPS.

Le bachelier en Comptabilité demeure toujours un diplôme terminal ouvrant sur un métier en tension ; mais il peut aussi permettre aux étudiants de poursuivre en master, notamment

dans les masters en Expertise comptable et fiscale récemment ouverts. Néanmoins, que les étudiants visent une insertion immédiate ou une poursuite d'étude, il apparaît que les enseignements manquent encore de transversalité entre les disciplines qui faciliteraient l'acquisition des compétences et de qualités utiles pour exercer en tant que conseiller en gestion.

En la matière, la désignation d'un coordonnateur qualité en charge d'animer l'équipe pédagogique permettrait de déployer avec succès l'approche par programme et surtout de penser l'évaluation des étudiants autour d'une évaluation de leurs compétences réflexives et non seulement de leurs savoirs (aussi bien en cours de cursus qu'en fin de cursus à travers l'épreuve intégrée des EPS ou du travail de fin d'études dans les HE).

La réflexion des établissements doit également s'attacher à mieux accompagner les étudiants par exemple en développant plus les services d'aide à la réussite et en ayant une politique active d'identification des étudiants en difficulté.

Sur le plan des pédagogies mobilisées, les établissements ont eu recours aux plateformes numériques pendant la période de pandémie sans en identifier les avantages et les limites en vue de reconduire ou repenser certaines pratiques. Cela nécessite une réflexion collégiale et partagée par les équipes pédagogique et une écoute des attentes et besoins des étudiants.

Les évolutions futures des métiers de la comptabilité du fait du développement de l'intelligence

artificielle rendent également indispensable la sensibilisation aux logiciels d'Entreprise ressource planning (ERP). Ces mêmes évolutions impliquent que les enseignants puissent bénéficier d'un plan de formation continue pour qu'ils puissent intégrer les attentes de la profession. Enfin, l'amélioration continue de la formation de bachelier ne peut se faire sans avoir une connaissance des retours des étudiants ; or, les évaluations des enseignements par les étudiants (EEE) ne sont pas encore systématisées ni toujours exploitées.